

construction

MODERNE

N° 95 ■ 2^e TRIMESTRE 1998



● | Réalisations

Lillebonne Hôtel de ville



ARCHITECTE
**C. Parent,
Groupe 3,
SCP Duvallet-Fahmy**
Page **1**

Montbéliard Pôle universitaire



ARCHITECTE
C. Julian de La Fuente
Page **8**

Vitry Logements



ARCHITECTE
P. Germe
Page **13**

● | Réalisations

Boulogne-Billancourt
Caserne de pompiers



ARCHITECTE
J.-C. Lointier
Page **28**

Alençon Siège de l'office d'HLM



ARCHITECTE
M. W. Kagan
Page **32**

▣ | Solutions béton

Joinville, Rouen, Colombes Traiter l'eau



ARCHITECTES
**S'Pace – A. Le Houedec
et L. Weizmann –
J. Ferrier et F. Gruson**
Page **19**

Pour tous renseignements concernant les articles de la revue, s'adresser à CIMENTON ● **Directeur de la publication** : Michael Temenides ● **Directeur de la rédaction** : Bernard Darbois ● **Conseiller technique** : Jean Schumacher ● **Rédacteur en chef** : Norbert Laurent ● **Rédaction et réalisation** : ALTEDIA SYNELOG - 49, rue Ganneron - 75018 Paris - Tél. : 01 44 85 67 89 - Fax : 01 42 26 24 89 ● Dépôt légal : 2^e trimestre 1998 ISSN 0010-6852 1996 ●

CIM *béton* CENTRE D'INFORMATION SUR
LE CIMENT ET SES APPLICATIONS
7, place de la Défense • 92974 Paris-la-Défense Cedex • Tél. : 01 55 23 01 00 • Fax : 01 55 23 01 10
E-mail : centrinfo@cimbeton.asso.fr • internet : www.cimbeton.asso.fr

Crédits photos : Lillebonne : Hervé Abbadie, Patrice Lefebvre ; Alençon : Jean-Marie Monthiers ; Montbéliard : Jean-Marie Monthiers ; Solutions béton : Hervé Abbadie, Joinville-le-Pont, Jean-Marie Monthiers, Rouen, Degrémont, Michel Moch, Colombes ; Vitry : Guillaume Mauduit-Lecomte ; Boulogne-Billancourt : Alain Goustard. Schémas : Philippe Simon et Xavier Ténou, architectes.

Alençon Siège de l'office d'HLM

En toute simplicité

LOIN DES ARTIFICES, LE NOUVEAU SIÈGE DE L'OPDHLM DE L'ORNE S'INSCRIT SANS HEURT DANS LE PAYSAGE D'ALENÇON. OPACITÉS, TRANSPARENCES, MÉLANGE DES MATÉRIAUX ET BÉTON BRUT SONT ICI LES CLÉS D'UNE ARCHITECTURE SIMPLE, SANS FIORITURE, QUI S'IMPOSE AVANT TOUT PAR SON DESSIN.

Avec 210 agents et plus de 10 500 logements répartis sur 110 communes, l'Office public départemental d'HLM de l'Orne est le premier maître d'ouvrage du département. Ouvert depuis le milieu de l'année 1997, son nouveau siège social, à Alençon, permet de mieux accueillir les locataires que par le passé et d'offrir au personnel (90 agents) de bonnes conditions de travail. Au-delà des aspects fonctionnels, c'est l'image de l'office qui transparait au travers de cet édifice, car l'OPDHLM se doit à la fois de gérer son patrimoine et de relever les défis de l'avenir.

Le nouveau siège s'élève à la périphérie nord de la ville, dans un quartier de maisons particulières aux styles hétéroclites. Le terrain occupe la quasi-totalité d'un îlot triangulaire, bordé par la rue de la Drouerie au nord et la rue du Général-Fromentin au sud qui se rejoignent à la pointe ouest du triangle, occupée initialement par deux maisons. Celles-ci, démolies en cours de chantier, ont fait place à un petit espace public intégré à l'opération, sur lequel s'ouvre l'entrée principale. Tout le bâtiment se structure, à l'angle de l'îlot, à partir d'un volume de tête dont la

◀ Le corps de bâtiment abritant la salle du conseil se perçoit comme un volume sculpté en creux.



● *Un jeu de vues découpées sur le bâtiment et sur la ville*

paroi courbe en béton associe les deux rues dans son mouvement continu. La part d'opacité de ce volume révèle le parvis et l'entrée depuis les deux rues, tandis que la transparence de l'entrée montre l'enchaînement et la fluidité des espaces intérieurs.

Des volumes variés

La figure urbaine se poursuit sur la rue de la Drouerie par un corps de bâtiment linéaire où sont concentrés tous les bureaux. À l'opposé de l'entrée, le petit bâtiment du département informatique, surmonté par le volume de la cafétéria et des services sociaux, reprend la géométrie des mitoyens et referme la parcelle en équerre autour de la cour centrale. Disposés dans l'alignement des maisons de la rue du Général-Fromentin, les deux volumes atypiques de l'ensemble se font face. Ils encadrent la façade des bureaux et tiennent l'espace de la cour que cette façade génère par son recul. Une cour ouverte sur la ville, qui manifeste l'échelle publique de l'édifice.

Un bâtiment rationnel pour les bureaux

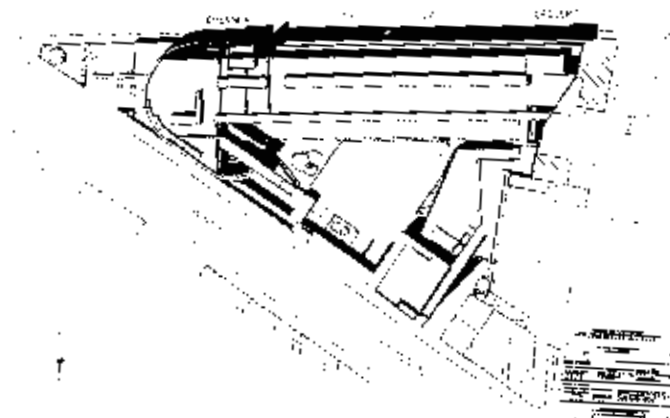
Les 2 333 m² (SHON) du projet sont répartis sur trois niveaux (R + 2). La rationalité de la conception, le rythme de la trame structurale, sont exprimés par le bâtiment linéaire qui accueille les bureaux des départements et des services de l'office. La composition architectonique de ses façades met en œuvre des menuiseries anthracite en aluminium formant fenêtres et impostes, et des allèges préfabriquées en béton dont le détachement des planchers est souligné par une fine ligne en briques de verre. La modénature des menuiseries et des refends souligne chaque bureau comme une entité spécifique, tandis



▲ **L'échelle publique de l'édifice s'exprime par le recul de la façade principale et la création d'une cour ouverte sur la ville, encadrée par les deux volumes atypiques disposés dans l'alignement de la rue.**

que les lignes horizontales des allèges, des nez de plancher, voire des brise-soleil sur la cour, organisent la dynamique et l'unité d'ensemble.

Le volume de tête abrite les parties les plus nobles du programme : la salle du conseil, les salles de réunion et l'accueil. Jouant avec les pleins et les vides, il sert de filtre et de plaque tournante pour diriger le visiteur à l'intérieur du bâtiment. Le mur courbe qui



le caractérise dessine le réceptacle des salles de réunion et de la salle du conseil. Il se prolonge au-delà de cette dernière pour lui aménager une véritable terrasse suspendue,



ouverte sur la cour centrale et vers la ville. Un escalier la relie à la cour. Il permet aux personnalités extérieures (préfet, maires...) d'accéder directement à la salle du conseil. En fait, la partie basse de ce volume est offerte au public qui accède à l'office depuis le parvis, tandis que le haut accueille les représentants des institutions.

Adossé à la paroi courbe, éclairée par une arrivée de lumière zénithale, l'espace double hauteur de la salle du conseil se prolonge sur la terrasse, dont il est séparé par une généreuse baie vitrée. À travers ce grand plan de verre et l'espace architecturé de la terrasse, les utilisateurs profitent d'un jeu de



vues découpées sur le ciel, la ville, la rue du Général-Fromentin, la cour, le hall et les autres parties de l'édifice. Sous le crayon du concepteur, les éléments architectoniques en béton brut composent les opacités et les transparences qui mettent en scène cette

▲ La paroi courbe du volume de tête associe dans son mouvement continu les deux rues longeant la parcelle.

Bureaux : structure et détail architectonique

"Ici, la construction est simple, il n'y a pas dans l'ensemble de tour de force. Les éléments constructifs expriment directement l'architecture. Il existe un souci de l'équilibre des choses et de l'évidence. La trame répétitive de l'aile des bureaux exprime directement la fonction de ce corps de bâtiment. La lecture est architectonique", explique l'architecte. Dans cette partie du projet, la structure est constituée par des voiles de refend, repris au niveau des parkings par des portiques. La trame de 5,40 m découle du système classique d'organisation des places de stationnement en sous-sol. En plus du couloir central, les bureaux sont reliés physiquement et visuellement entre eux par des portes surmontées d'une imposte vitrée. Alignée le long de la façade, cette série de portes permet le développement de circulations plus agréables, plus conviviales pour le personnel. Constructivement, les voiles porteurs s'arrêtent au niveau des portes. Pour éviter d'avoir la dalle de plancher en porte-à-

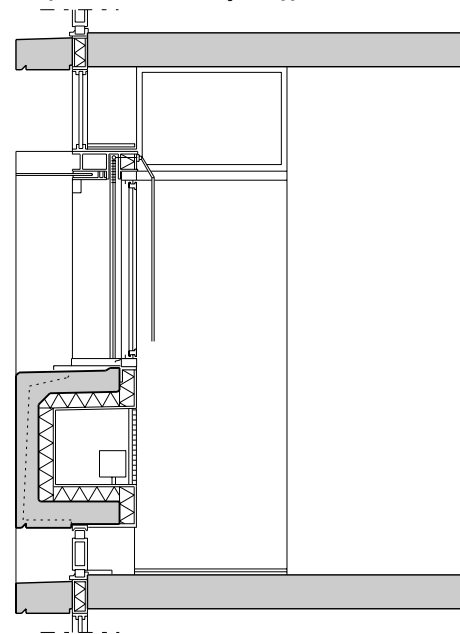
faux, un petit poteau en béton aligné dans l'axe du voile reprend les charges au niveau de la façade.

Sur la rue de la Drouerie et sur la cour centrale, les deux façades sont dessinées selon le même principe, que le détail architectonique de la coupe sur un bureau explique parfaitement. Un élément préfabriqué en béton constitue l'allège. Sa forme particulière est conçue pour accueillir les appareils de chauffage et une partie des câbles nécessaires aux bureaux. Au-dessus de l'allège, les menuiseries en aluminium laqué anthracite dessinent l'ouvrant de la fenêtre en longueur et l'imposte fixe. Au niveau de l'ouvrant, la partie extérieure de l'hublot intègre un store à lames mobiles, qui permet au personnel de se protéger des rayonnements directs. L'allège, clavetée sur les poteaux de structure précédemment évoqués, est décollée du sol. Dans la bande ainsi laissée libre, est posée une ligne de briques de verre.

Ce système qui fait passer une partie des équipements techniques dans l'allège permet à l'architecte d'éviter la présence

dans les bureaux d'un faux plafond, qu'il juge peu esthétique. De plus, le plan du plafond se prolonge de façon continue au-delà de l'imposte. La projection extérieure de la dalle horizontale devient alors brise-soleil en façade.

Coupe transversale – façade type sud



Dessin CIMÉTON.

● *Le hall d'entrée, lieu de découverte et d'orientation pour le visiteur*

lumière et ces vues. Sur la cour, la paroi courbe se termine sur un élément en forme de U qui cadre en hauteur et sur l'autre côté le volume de la terrasse. Il accueille aussi les visiteurs en haut de l'escalier et les guide vers l'entrée de la salle du conseil. "Cet élément joue aussi avec le soleil. Le matin, il reçoit de la lumière depuis l'est qu'il renvoie vers le hall de l'accueil. L'après-midi, il se transforme en brise-soleil. Son ombre portée vient protéger le hall", ajoute l'architecte. Comme la terrasse suspendue reçoit elle-même le soleil, tout un jeu d'ombre et de lumière se développe au cours de la journée. Si bien que l'ensemble se perçoit non comme un bloc, mais plutôt comme un volume sculpté en creux.

Le hall, un espace central ouvert

Le volume soulevé du bâtiment de tête fabrique le porche d'entrée de l'office. L'entrée et l'accueil franchis, le visiteur aboutit dans un espace très lumineux qui se développe sur toute la hauteur de l'édifice. "À l'articulation de ces deux corps de bâtiment, se trouve le hall d'entrée et son escalier noble. Le hall est un espace qui, de par ses continuités avec l'extérieur, permet de retourner le système de distribution vers le milieu géométrique du projet. En passant de la simple à la triple hauteur, il s'ouvre à la fois vers la cour et vers les circulations verticales, en même temps qu'il crée, par son évidement, une centralité." C'est ici le lieu où le visiteur découvre et comprend l'organisation, la structure ainsi que l'enchaînement des espaces et des formes. Des éléments de structure – poteaux, poutres, voiles, joints de dilatation – et des volumes qui jouent



▲ **Sculpté par les voiles de béton, l'espace de la terrasse prolongeant la salle du conseil offre un jeu de vues découpées sur le ciel, la ville et le bâtiment.**

avec cette structure s'offrent alors à sa vue. Ainsi, des boîtes légèrement en porte-à-faux sur la structure révèlent les différents niveaux de bureaux. De la même façon, des retournements en équerre ou des glissements de parois blanches ou de parois grises en béton brut orientent des espaces, accompagnent des mouvements, soulignent des





Le béton, matériau de création

“La structure du bâtiment est réalisée en béton : un matériau noble et bon marché capable de s'adapter à n'importe quelle création.” Ces quelques mots de Michel W. Kagan résumant bien les enjeux. Il fallait se donner les moyens de fabriquer une œuvre d'architecture contemporaine et de respecter scrupuleusement le budget. Comme le souhaitaient ses dirigeants, le siège de l'OPDHLM de l'Orne n'est pas un édifice ostentatoire. Mais au vu du résultat, cela ne s'est pas fait au détriment de l'ambition architecturale. Le béton brut construit le projet et lui donne son éclat. Ici les enduits, les habillages n'ont pas leur place, seules quelques touches d'ardoise ou de granit d'Alençon accompagnent le béton brut, l'aluminium et le verre. La continuité entre la vérité constructive et l'architecture se manifeste en permanence. Le bâtiment est réalisé de façon traditionnelle en béton gris clair brut de décoffrage, à l'exception des allèges des fenêtres des bureaux, qui sont préfabriquées. La structure porteuse du bâtiment de tête est de type poteaux-poutres. La paroi courbe est exécutée avec des banches métalliques cintrables, dont la peau coffrante est constituée de plaques de contreplaqué bakélinisé. Dans le plan de calepinage remis à l'entreprise, l'architecte préconisait un joint de reprise “bord à bord” peu marqué.

En définitive, la solution d'un joint creux a été retenue pour faciliter la mise en œuvre et optimiser la qualité d'exécution.



▲ En prolongement du parvis, le hall d'entrée assure la transition de la simple à la triple hauteur. Le visiteur y découvre l'enchaînement des espaces.

Dans le patchwork de beige, de gris, de rouge et de brun des constructions environnantes, le béton brut gris clair exprime la volumétrie et l'architecture de cet édifice contemporain. Ce projet propose une relecture du tissu urbain ancien et démontre qu'une création moderne peut s'inscrire de façon tempérée dans l'existant. Le système et les éléments constructifs prennent une valeur esthétique. Le dessin de l'architecture suffit ici à la qualification des lieux et à leur qualité plastique. Dans l'esprit moderne, tout artifice est hors de propos : la lumière, les matières et les formes suffisent à exprimer toute la force de l'architecture.

NORBERT LAURENT ■

transparences et des vues en profondeur entre les différentes parties de l'édifice.

Le jeu des murs et des parois en béton qui se plient, se déploient, et parfois tournent pour devenir tout à tour façade d'entrée ou de bureaux, socle, mur de clôture, portique, etc., définit et qualifie l'architecture de l'ensemble.

MAÎTRE D'OUVRAGE : OPDHLM DE L'ORNE

ARCHITECTE : M. W. KAGAN,
ASSISTANT : JAVIER DE MATÉO

BET : BATISERF

ENTREPRISE GROS ŒUVRE : SEEM